

Prestations d'Appuis Spécifiques Alpes

Digne-les-Bains : tél. 04 92 32 62 32 - digne@isatis.org

Gap : tél. 04 92 53 57 00 - gap@isatis.org

Prestations d'Appuis Spécifiques Alpes-Maritimes

Cannes : tél. 04 97 06 54 64 - cannes@isatis.org

Nice : tél. 04 93 84 96 97 - nice-pro@isatis.org

Prestations d'Appuis Spécifiques Bouches-du-Rhône

Aix-en-Provence : tél. 04 42 20 90 05 - aix@isatis.org

Arles : tél. 04 90 18 39 48 - arles@isatis.org

Marseille : tél. 04 91 22 02 83 - marseille@isatis.org

Prestations d'Appuis Spécifiques Corse

Ajaccio : tél. 04 95 22 99 00 - ajaccio@isatis.org

Bastia : tél. 04 95 32 26 26 - bastia@isatis.org

Prestations d'Appuis Spécifiques Var

Toulon : tél. 04 94 93 61 60 - toulon@isatis.org

Prestations d'Appuis Spécifiques Vaucluse

Avignon : tél. 04 32 76 03 90 - avignon@isatis.org

QUI SOMMES-NOUS ?

L'association ISATIS a pour objet d'accompagner les personnes souffrant de troubles psychiques dans leur vie quotidienne, sociale et professionnelle. A travers ses établissements et services situés en régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse et Occitanie, ISATIS accueille et accompagne plus de 3000 personnes chaque année.

Plus d'infos sur www.isatis.org



Accompagner les personnes en situation de handicap psychique dans leur parcours professionnel

Les **Prestations d'Appuis Spécifiques (PAS)** apportent une expertise sur le parcours professionnel des personnes en situation de handicap psychique. Ces prestations entrent dans le cadre des services et aides financières de l'Agefiph et du FIPHFP.



Pourquoi ?

Faciliter la mise en œuvre des parcours d'insertion professionnelle et de maintien dans l'emploi des personnes par le biais de prestations et modules spécifiques adaptés à leur handicap.



Pour qui ?

Personnes en situation de handicap psychique, employeurs ou organismes de formation.



Comment ?

Les prestations sont mobilisées par les conseillers Cap emploi, Pôle emploi, Mission Locale ou par les entreprises.

Les services d'ISATIS peuvent réaliser les Prestations d'Appuis Spécifiques au moment de la construction du projet professionnel de la personne, de son intégration en emploi ou en formation, mais également pour le suivi dans l'emploi et/ou son maintien.

En appui au travail d'accompagnement du conseiller à l'emploi, l'intervenant d'ISATIS établit un diagnostic des potentialités et du degré d'autonomie de la personne handicapée, pour ensuite déterminer les modes et techniques de compensation à mettre en place et à développer.

Le service ISATIS Formation peut également réaliser des actions de sensibilisation et de conseil au handicap psychique.

Source : www.agefiph.fr

LES PRESTATIONS PROPOSÉES :



Pré-diagnostic [3 h]



Bilan complémentaire sur la situation de la personne [10 h, 2 mois]



Appui expert sur le projet professionnel
[50 h, 9 mois, renouvelable 1 fois, 3 modules]

- Diagnostic approfondi
- Identification et développement des modes de compensation
- Appui à l'élaboration du projet professionnel



Appui expert à la réalisation du projet professionnel
[55 h, 12 mois, renouvelable 1 fois, 3 modules]

- Appui à l'accompagnement vers l'emploi / formation
- Appui à l'intégration dans l'emploi / formation
- Veille



Appui expert pour prévenir et/ou résoudre les situations de rupture
[45 h, 18 mois, renouvelable 1 fois, 3 modules]

- Appui à l'employeur / organisme de formation
- Appui à l'accompagnement de la personne
- Veille



Session d'information et de sensibilisation

Les intervenants :

- Psychologues
- Conseiller(e)s en insertion professionnelle
- Assistant(e)s administratif(ve)s